

Un avion allemand sur la commune

Nombreux sont ceux qui ont sacrifié leur vie à la liberté, en France, et de la France; mon père André GAUTRON est un de ceux ci et je ne veux pas qu' il soit oublié.

Né le 2 février 1898 dans la commune de Cervon (Nièvre) d' une famille de paysans, orphelin de mère très jeune il dut quitter l' école à onze ans muni pourtant d' un certificat d' études de grande qualité . Apprenti forgeron - serrurier, il s' engagea en 1916 pour la grande guerre, cité à l' Ordre du Régiment pour sa bravoure, médaillé de guerre il quitta l' armée en 1920 gazé et malade.

Ma mère l' épousa aussitôt pour le soigner; après dix ans passés à Paris aux " Wagons - lits " , comme serrurier il s' installa à Anthien, près de Corbigny (Nièvre) comme maréchal ferrant; mais la guerre ne l' avait pas oubliée.

En 1939, alors qu' il était père de deux enfants (mon frère Bernard 13 ans, et moi même 6 ans) il fut mobilisé à la Pyrotechnie à Bourges ; là les poudres utilisées pour la fabrication des obus lui brûlèrent les yeux et en 1940 on le renvoya presque aveugle.

Mais ce n' était pas fini : le pire allait commencer. Alors que l' Armée Française était en pleine débandade, le Gouvernement demanda aux maires des Communes, de désigner des "Gardes Territoriaux " pour défendre le territoire en cas de besoin . Mon père qui avait recouvré la vue fut un de ceux ci; un voisin lui prêta un fusil allemand de la guerre de 1914 ; d' autres gardes n' avaient que des fusils de chasse .

Le 5 juin 1940 à 14H30 le drame eut lieu : un avion allemand touché par la DCA du camp d' Avord passa au dessus d' Anthien avec une aile en flammes , il perdait beaucoup d' altitude et on eut peur qu' il ne s' écrasât sur le village.

Il finit par atterrir dans un champ à l' extrême limite de la Commune, près de la ferme de Drémont .

Le maire décida alors d' envoyer les gardes territoriaux ; lorsqu'ils arrivèrent l' avion brûlait mais les aviateurs , dont certains étaient blessés avaient réussi à sortir et même à installer une mitrailleuse derrière un bosquet .

C' était l' affolement général . Mon père arrivé l' un des premiers sur les lieux, connaissant les lois de la guerre, somma les aviateurs de se rendre en tirant en l' air avec son fusil allemand.

L' un des aviateurs se sauva en courant, c' est alors que Monsieur MOULINOT Roger (mort en déportation et qui ne doit pas être oublié) tira un coup de fusil de chasse dans les " fesses " du fuyard, ce qui le stoppa.

Entre temps les gendarmes de CORBIGNY étaient arrivés ; mon père et les autres gardes leur remirent les prisonniers qu' ils venaient de faire .

C' est alors que mon père fut insulté par l' un des habitants de la Commune - et nous avons toujours tu son nom - qui lui cria "Gautron tu n' es pas un Français, tu aurais dû les achever " . Ces paroles étaient très importantes ; l' un des pilotes parlant parfaitement le français s' en souvint et somma mon père, lors du jugement, de donner le nom de la personne qui avait prononcé cette phrase ; mon père refusa énergiquement, son obstination à se taire fût une charge de plus contre lui .

L' après-midi , toute la population alla chercher un petit morceau d' avion en souvenir !... L' armistice fut signé , ANTHIEN fut occupé ; il y avait des problèmes de toutes sortes et on oublia presque " l' avion " .

Mais le 8 mars 1941 un camion rempli de soldats allemands s' arrêta sur la place de l' église à Anthien , lorsqu' ils descendirent du camion , bardés d' armes , toutes les personnes qui se trouvaient là furent affolées et quand un officier allemand demanda où se trouvaient les maisons de Messieurs Gautron et Moulinot , tout le monde comprit - l' avion n' avait pas été oublié !...

Deux soldats en armes se rendirent alors chez Monsieur Moulinot , deux autres arrivèrent à la maison , mon père et son camarade furent emmenés menottes aux poings sans explications . Qu' allait - on en faire ?

La première étape fut CORBIGNY . Les allemands les poussèrent brutalement contre le mur de l' Eglise et les firent mettre au garde à vous . Les témoins crurent alors qu' ils allaient assister à leur exécution ; mais ils se contentèrent de les photographier puis ensuite plus rien . Tout le monde ignorait leur destination .

Ce n' est qu' une dizaine de jours plus tard qu' on reçut une lettre d' une dame demeurant au pied de la prison de CLAMECY . Mon père avait ramassé au cours de la promenade des étuis de cigarettes et après avoir arraché une pointe dans le plancher de sa cellule, il était arrivé à écrire , il réussit à faire un petit paquet qu' il lesta d' une pierre et parvint à l' envoyer dans le jardin de la dame, laquelle nous avait alors prévenus .

Du fameux jardin on pouvait voir la fenêtre de la cellule de mon père , ma mère se rendit à CLAMECY et put ainsi le voir ; j' y suis allée une fois aussi et je n' oublierai jamais mon père secouant ses barreaux et le visage en larmes .

Puis à nouveau plus rien . Il avait quitté la prison de CLAMECY le 13 avril mais nous le sûmes que beaucoup plus tard .

Il avait été transféré à FRESNES où il fut incarcéré jusqu' au 10 novembre 1941 . Mais entre temps , que d' angoisses et de souffrances ! En effet , les Allemands considérèrent mon père et son camarade (Monsieur Roger MOULINOT) comme francs-tireurs et décidèrent de les juger . Un tribunal de BERLIN se rendit à PARIS spécialement à cet effet . Le jugement commença le 21 octobre ; le tribunal décida de ramener les deux prisonniers à ANTHIEN pour reconstituer

" le drame " .

Le 22 octobre au matin , un camion allemand ramena donc mon père et son camarade sue les " lieux " ô combien maudits !

A midi un soldat en armes amena mon père menottes aux mains à la maison pour nous dire " Adieux ", mon père retira alors son alliance et la donna à ma mère ; le soldat , qui devait être Autrichien , à ce que nous avons compris , me répétait " embrasse papy " .

Nous étions persuadés que c' était vraiment la dernière fois que nous le voyions et comment oublier ces moments qu' on ne peut qualifier .

Les deux prisonniers furent reconduits à PARIS et attendirent le jugement qui devait être rendu le 23 octobre .

Le maire d' ANTHIEN, Monsieur le Marquis de Certaines, assista à la sentence; il devait nous la rapporter et nous l' attendions, la famille MOULINOT et nous, dans la plus grande angoisse .

Vers minuit la porte s' ouvrit enfin ; le maire ne prit pas le temps d' entrer sur le seuil, il nous dit dans un soupir " Ils sont condamnés à mort et seront exécutés demain matin ; Monsieur Gautron en a exprimé le désir quand on lui a demandé quelles étaient ses dernières volontés " . Je rappelle ces paroles avec la plus grande fidélité : elles sont ancrées dans ma mémoire à jamais .

Et l' attente de leur exécution commença . Tous les habitants du village défilèrent à la maison pour nous présenter leurs condoléances . La " kommandantur " était située presque en face la maison et mon grand père paternel insultait les Allemands par dessus la cloture ce qui était une angoisse supplémentaire .

A huit ans j' était ainsi plongée au coeur d' un drame que je ne comprenais pas ; ma petite enfance avait été bercée par des récits des batailles de la Grande Guerre , tous ceux qui en étaient revenus étaient considérés comme des héros .

Mon père y avait participé et avait été récompensé pour cela ; et cette fois pour avoir fait son devoir , pour avoir exécuté les ordres qu' on lui avait donnés on allait le tuer . C' était l' effondrement total des valeurs qu' on m' avait inculquées.

Quant à lui, il attendait chaque matin que la porte de sa cellule s' ouvrit ; on venait chercher les condamnés à 6 heures et j' ai pu lire, dans son cahier de déporté, ces lignes :

- " 10° Jour 6 H! Bonjour mes chers amours , allons ce n' est pas encore pour aujourd'hui car on ne m' a rien dit . Dieu que les jours sont longs et combien y en a-t-il encore ?

- 27 - 09 - 42 " Dieu a voulu que j' ai encore le bonheur de vous écrire encore une fois !.. Et ce fut ainsi tous les jours pendant des mois."

- 1° Janvier 43 13 heure

" Mes chéris - Bien triste journée pour moi, d' autant plus qu'hier j' ai eu une visite qui me laisse à réfléchir, enfin à la Grâce de Dieu ; sans doute la fin de mon calvaire pour cette semaine !... Tout ce que je vous recommande "Ne me pleurez pas, j' aurai été courageux jusqu'à la dernière minute ! "

Ils avaient quitté la France, le 10 novembre 1941 et ce fut peut-être là leur salut car, à Paris, ils étaient sur la liste des otages ; ils furent déplacés de forteresse en forteresse .

Leur itinéraire fut le suivant :

- KARLRÜHE 11 - 18 Novembre 1941
- FRANKFURT 18 - 19 Novembre 1941
- KOBLENTZ 19 - 20 Novembre 1941
- RHEINBACH 20 Novembre 1941 - 01 Septembre 1943

C'est à Rheinbach que Monsieur Roger MOULINOT mourut (je ne puis préciser la date)

- STUHM (Prusse orientale)

A RHEINBACH la vie cellulaire était très dure, ils étaient souvent battus, mon père ayant fini par comprendre l' allemand avait constaté qu' ils étaient surtout frappés quand les alliés remportaient une victoire, il avait ainsi fini par éprouver une satisfaction à être frappé.

Son départ pour STUHM fut la conséquence d' un extraordinaire changement dans sa condamnation.

Le lundi 15 février 1943 il nous écrivit ces lignes, que nous ne reçumes que beaucoup plus tard . "Ce lundi 15 février à 10 h 30 nous avons été appelés au bureau; notre condamnation à mort est réduite à 5 ans de prison ."

A ANTHIEN Monsieur le Maire et Madame la Marquise de Certaines avaient fait tout ce qu' ils pouvaient auprès des autorités d'alors. Madame de Certaines s' était rendue à VICHY pour plaider la cause des deux prisonniers.

La réduction de la peine était - elle la conséquence de ces démarches ?.

Ils devaient alors quitter la forteresse pour aller travailler dans un camp. Leur départ, promis dans les deux jours, se fit attendre plusieurs mois; - et Monsieur MOULINOT mourut en prison .

L' espoir était cependant revenu mais la santé déclinait et le 1^o Octobre 1943 il écrivait :
" 1304^o Jour, encore 800, le moral est très bas, je ne vois pas la fin de mon agonie . La nourriture ici ne s' améliore pas, (celui qui couche dans le hangar près des chèvres - il s'agissait du cochon - ne voudrait pas la manger, j' en suis sûr ."

Cette dernière lettre n' a jamais été envoyée, nous l' avons retrouvée entre les pages de son journal de déporté.

A partir de 1944 aucune lettre ne nous parvint et nous pensions que le pire était arrivé.

Fin 1944 les prisonniers quittèrent STUHM emmenés à pied dans la neige; mon père réussit à s' évader dans des conditions très pénibles .

Il repartit alors vers l'ouest et fut repris à ROSTOCK, il avait pu cacher tous ces papiers et on ne savait plus qu'il était déporté.

En mai 1945 les armées alliées et l'armée russe se rejoignaient; les prisonniers qu'elles avaient libérés furent échangés .
A Anthien, nous ne savions rien; or nous tenions la cabine téléphonique une de nos seules et maigres ressources.

Les prisonniers rentraient les uns après les autres . Je prenais souvent les télégrammes annonçant leur retour, mais de mon père rien .
Le 17 mai 1945 le miracle se produisit; au bout du fil " mon père " ! cela fut vraiment un des plus beaux instants de ma vie .
Il arriva le lendemain mais je ne le reconnus pas : il avait 47 ans, il en paraissait 70 ; malade, épuisé, il réapprit cependant à vivre mais comment oublier cinquante mois de captivité et son attente de l'exécution de sa sentence.
Il reprit son métier de maréchal - ferrand avec un grand courage, il n'avait pas d'autre moyen pour vivre .
En effet il n'appartenait à aucune catégorie répertoriée de prisonniers et n'eut droit à aucune pension d'invalidité et il eut bien du mal à se faire reconnaître comme déporté auprès des instances compétentes .

En 1954, Monsieur MITTERRAND alors Ministre de l'Intérieur vint à Anthien lui remettre la médaille des déportés ainsi qu'à Madame MOULINOT ; Monsieur le Marquis de Certaines reçut, lui, la légion d'Honneur . Il avait fallu 9 ans pour en arriver là .

Mon père mourut le 15 avril 1960, il avait passé une grande partie de sa vie au service de la France; d'origine très modeste, il avait surtout défendu les droits des autres, lui, n'avait sans doute que des devoirs .

On ne reconnut à ma mère le titre de veuve de guerre que plusieurs années plus tard et après de très nombreuses démarches .

Je ne veux pas porter de jugement, je veux seulement que les générations actuelles sachent ce qu'ont fait leurs anciens .

Bertille MOREY - GAUTRON

PS. Mon père a pu écrire ce cahier grâce au papier subtilisé au cours des travaux imposés dans sa cellule .

Il est possible bien sûr, de faire des photocopies des passages cités . Ce cahier comporte essentiellement la copie des lettres qu' il était autorisé à nous adresser; la dimension du papier était imposée et il fallait des réponses courtes à ses demandes ce qui permettait une sorte de conversation à distance .

J' ai retrouvé cette note de la censure allemande : " la censure ne laissera plus passer une lettre d' une telle envergure et où il est écrit entre les lignes et sur les bords . Nous trichions autant que possible, mon père a rapporté la plupart de nos lettres et j' étais censée désobeir à ma mère en lui écrivant en cachette , quelques unes de mes lettres (en plus des autorisées) lui sont ainsi parvenues .

Je suis la seule de la famille à pouvoir donner ces détails , mon frère étant décédé à l' âge de 39 ans .

ANTHIEN - MAGNY - LORMES

(Discourt prononcé par Mr Le Marquis De Certaines lors des obsèques)

Mesdames, Messieurs , Mes chers camarades,

La mort frappe , une nouvelle fois, dans les rangs, déjà bien clairsemés de notre Section d' Anthien et Magny Lormes des Poilus Nivernais .

C' est aujourd' hui, auprès du dernier survivant du drame de 1941, qui a si durement secoué notre commune d' Anthien, que nous pleurons ensemble.

André Gauthron, un ancien de la Guerre 1914-1918 et qui en était revenu avec une croix de guerre bien gagnée, s' est vu brusquement ,vingt trois années plus tard , arraché à sa vie familiale et artisanale. Cela, pour n' avoir fait , le 5 Juin 1940, qu' obéir à son courage et à son patriotisme.

Le 8 Mars 1941 commença pour lui et pour deux autres de nos camarades, le dur et angoissant calvaire qui, de prison en prison - Fresnes surtout - où j' arrivais à pénétrer pour les visiter, le 12 Août suivant, devait se terminer par la double condamnation à mort du 23 Octobre.

Jamais je n' oublierai l' effroyable impression de ce verdict, tranchant comme un couperet, s' abattant sur Roger Moulinot et sur André Gauthron, au soir de cette journée, dans l' un des grands salons de la présidence de la chambre...

Le conseil de guerre allemand fut impitoyable. Selon lui, nos deux camarades s' étaient comportés, le 5 juin de l' année précédente, non pas en gardes territoriaux réguliers qu' ils étaient, mais bien en francs - tireurs...C' est la mort

Nous eûmes tous l' impression qu' un manteau de glace venait de nous recouvrir...

Que se passe-t-il par la suite ?... La cour martiale prît- elle en considération la grave responsabilité du gouvernement français de mai 1940 ?... Quoiqu' il en fût, les allemands s' abstinent d' exécuter le jugement et, une quinzaine environ plus tard, ce fut le départ pour Rheinbach, une forteresse de Rhénanie.

Alors commença cette rude déportation de plusieurs années... André, plus heureux que son malheureux camarade, pût résister jusqu' à la libération.

Le 12 décembre 1954, devant toute la population d' Anthien réunie, Monsieur le Ministre de l' intérieur remettait à Madame Moulinot - à titre posthume, pour son mari - ainsi qu' à André Gauthron, la Médaille de la Reconnaissance Française.

Cependant, de telles épreuves minent un organisme... Le travail se fait lentement, mais il se fait, quitte à durer quinze ans...

J' estime qu' aujourd'hui, notre Camarade André Gauthron paye, de sa vie, les très dures souffrances - physiques et morale - endurées pendant plus de quatre années d'angoisses en prison, d' existence en forteresse et - pour tout dire - de travaux forcés, subis pour la défense de son pays !

C' est bien bas que je m' incline, aujourd'hui, devant la douleur de Madame Gauthron et de celle de ses enfants.

Que Dieu, qui aime les braves, vous soutienne tous dans votre chagrin...
Et qu' Il daigne accorder à notre Cher Camarade, la place, auprès de Lui, qu' il a si bien méritée !

Anthien, le 18 avril 1960